

En Corse, la fréquentation touristique rebondit en 2024

Insee Analyses Corse • n° 54 • Décembre 2024



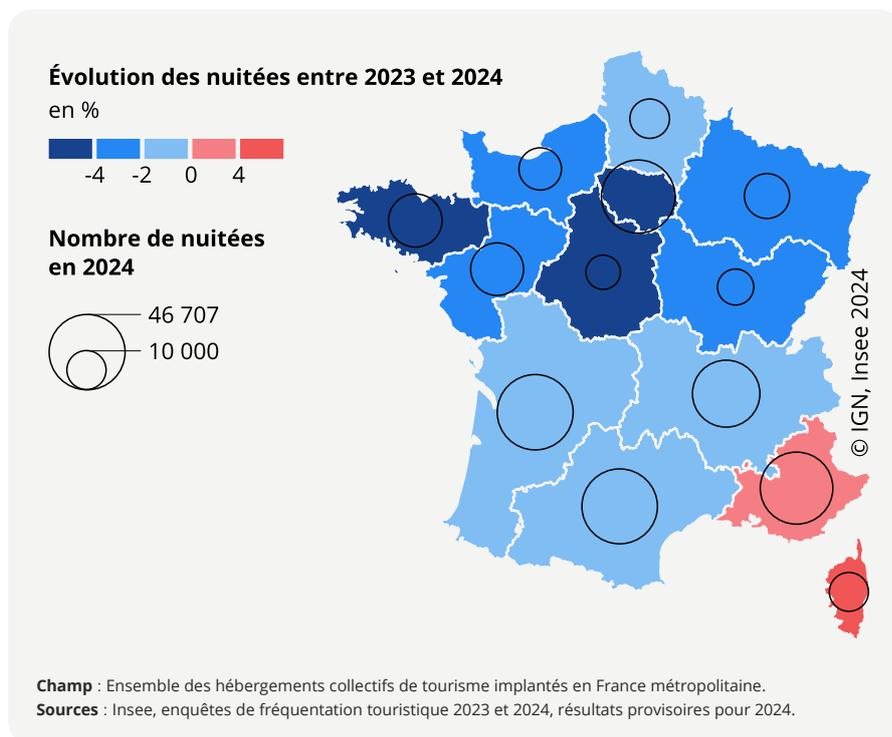
En Corse, d'avril à septembre 2024, les hébergements collectifs de tourisme enregistrent 9,9 millions de nuitées, soit une hausse de 6,7 % par rapport à 2023. La fréquentation augmente dans les hôtels et les campings. En revanche, elle se replie dans les autres hébergements collectifs de tourisme. Contrairement à 2023, le dynamisme d'avant-saison se prolonge au cœur de l'été. La hausse se poursuit au mois de septembre dans les hôtels et les campings. La clientèle en provenance de l'étranger progresse fortement et celle originaire de France est de retour cette année.

Avec 9,9 millions de **nuitées** passées dans les hôtels, campings et **autres hébergements collectifs de tourisme** (AHCT) entre avril et septembre 2024, la fréquentation touristique dépasse son niveau de l'année précédente. Elle augmente de 6,7 %, soit 625 000 nuitées supplémentaires dans les établissements professionnels marchands. Cette progression succède à une baisse de 8,1 % des nuitées en 2023 par rapport à 2022 qui reste l'année record sur l'île. La Corse et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca) sont les seules régions métropolitaines à enregistrer une hausse de la fréquentation touristique ► **figure 1**. La région rattrape ainsi le recul de fréquentation constaté en 2023. Pendant la saison estivale 2024, les touristes fréquentent en premier lieu les campings. Cet hébergement regroupe 38 % des nuitées et sa fréquentation touristique augmente de 10,4 %. Grands perdants de la saison 2023, les campings dépassent cette année leur niveau de fréquentation de 2019. La hausse est également marquée dans les hôtels avec 10,6 % de nuitées supplémentaires. En revanche, la fréquentation estivale diminue pour la seconde année consécutive dans les AHCT avec 1,7 % de nuitées en moins ► **figure 2**.

Une fréquentation dynamique dans les hôtels et campings tout au long de la saison

En Corse, la hausse notable de la fréquentation s'étale sur l'ensemble de

► 1. Évolution du nombre de nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme entre les saisons estivales 2023 et 2024, par région



la saison 2024 dans les hôtels et les campings mais pas dans les AHCT. Les nombreux ponts calendaires et les tarifs moins élevés qu'en été expliquent en partie l'étalement de la saison sur l'avant et l'arrière-saison observée ces dernières années. En avant-saison, d'avril à juin, la fréquentation des hébergements touristiques insulaires augmente par rapport

à l'année précédente avec 197 000 nuitées supplémentaires (+7,3 %) ► **figure 3**. Cette hausse est en adéquation avec celle du nombre de voyageurs dans les ports et les aéroports insulaires ► **encadré**. Le mois de mai est le plus dynamique de la saison avec une hausse de 19 % du nombre de nuitées par rapport à 2023 dans les hébergements marchands. Le dynamisme d'avant-saison dans

les hôtels (+11 %) génère 100 000 nuitées de plus qu'en 2023. Cette période est également excédentaire dans les campings (+8,1 %), et dans une moindre mesure, dans les AHCT où la fréquentation progresse de 2,2 %.

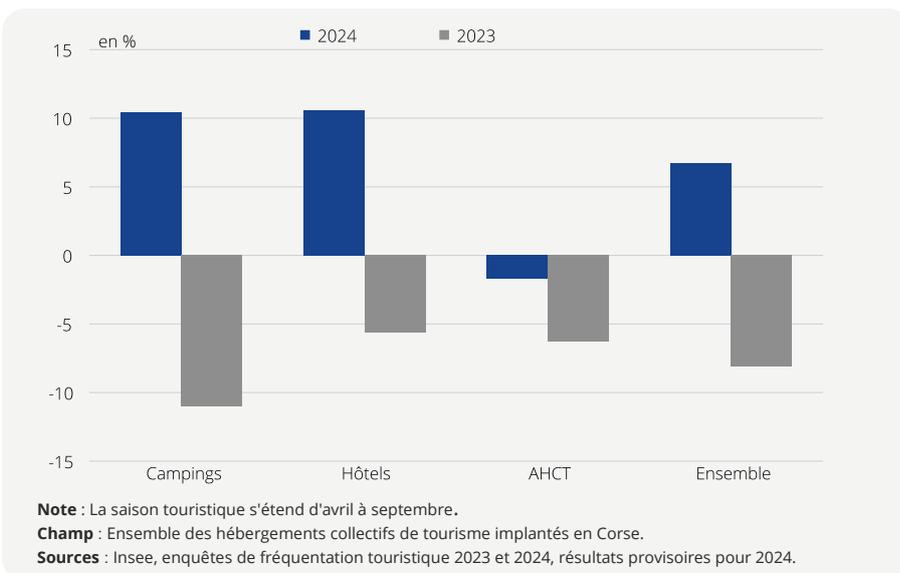
Au cœur de la saison estivale, juillet et août, le nombre de nuitées augmente de 7,2 % dans les hébergements marchands insulaires par rapport à l'an passé. Au plus haut de la saison touristique, les campings insulaires engrangent à eux seuls 250 000 nuitées de plus qu'en 2023 (+10,9 %). L'augmentation se confirme également dans les hôtels (+10,6 %). La météo instable du continent peut avoir joué en faveur de la destination insulaire. En revanche, la pleine saison est déficitaire pour les AHCT qui perdent 1,1 % de clientèle estivale.

Les températures du mois de septembre jouent également en faveur de la destination corse. La hausse se maintient et la fréquentation touristique progresse de 4 % par rapport à 2023. Elle est toujours stimulée par la présence des campeurs (+11,7 %) et de la clientèle hôtelière (+9,8 %). En revanche la situation reste moins favorable dans les AHCT avec 9,5 % de nuitées en moins par rapport à septembre 2023.

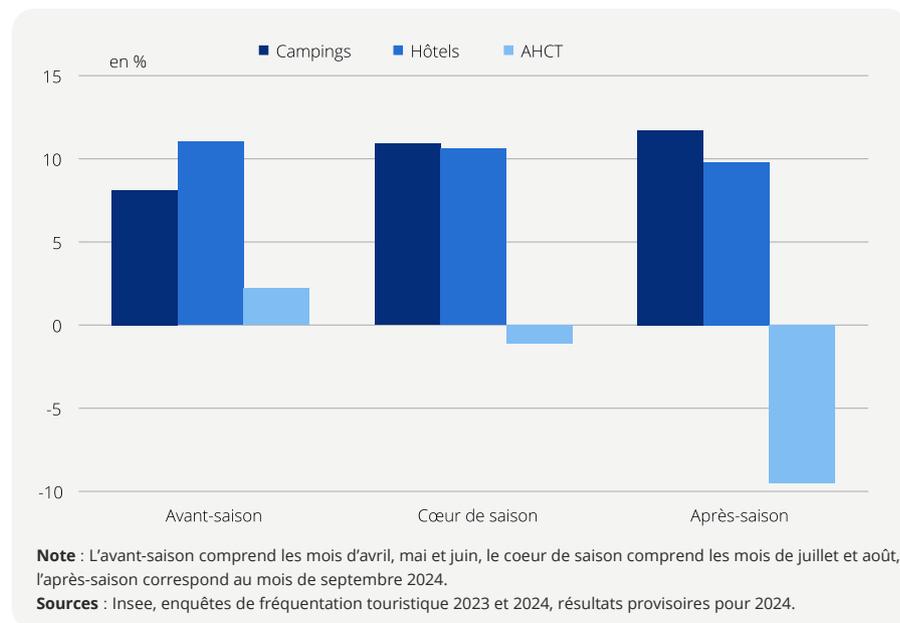
La clientèle en provenance de l'étranger progresse toujours

La clientèle en provenance d'autres pays, dite **non résidente**, progresse fortement cette saison en Corse (+13,3 %) ► **figure 4**. Déjà très présente en 2022 et 2023, elle atteint le nombre record de 3,5 millions de nuitées, soit 35 % des nuitées passées dans les hébergements touristiques. Les touristes allemands (1 million de nuitées), italiens (510 000 nuitées) et suisses (300 000 nuitées) représentent plus de la moitié de la clientèle non résidente des campings et des hôtels insulaires. Le nombre de touristes provenant de ces trois pays progresse cette saison. La clientèle néerlandaise reste fidèle à l'île de Beauté. Elle progresse également de 38 % par rapport à 2023 et totalise 200 000 nuitées. Dans une moindre proportion, la fréquentation des touristes britanniques augmente aussi pour atteindre 70 000 nuitées en 2024. La **clientèle résidente** représente 65 % des nuitées dans la région, contre 69 % en France métropolitaine. Elle entame son retour cette saison (+3,5 %), après avoir nettement reculé lors de la saison précédente (-12,6 % en 2023). La météo se montre plus clémente en Corse que sur le continent en 2024 contrairement à 2023.

► 2. Évolution du nombre de nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme lors des saisons 2024 et 2023



► 3. Évolution du nombre de nuitées passées dans les hébergements collectifs de tourisme de Corse selon la période de la saison 2024



La fréquentation des campings rebondit en 2024

Avec 4,3 millions de nuitées au cours de la saison, le camping demeure le mode d'hébergement privilégié des touristes dans la région. Les 187 campings totalisent ainsi 410 000 nuitées supplémentaires en Corse en 2024. La fréquentation dans ces hébergements de plein air augmente de 10,4 % alors qu'elle demeure stable au niveau national. Les deux départements insulaires sont concernés par cette hausse qui est bien plus marquée en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud (respectivement +15,9 % et +5,1 %). L'écart s'explique par la nature des emplacements offerts et des choix

d'hébergements des campeurs. Dans le sud de l'île, six emplacements de camping sur dix sont non équipés or ils sont moins demandés cette année. Dans les campings, 51 % des nuitées concernent des emplacements équipés. Celles passées dans les mobil-homes, bungalows et chalets progressent de 17,3 % dans la région. La fréquentation des emplacements nus augmente moins fortement (+4,1 %). Les résidents contribuent davantage à la hausse de fréquentation des campings de Corse avec 180 000 nuitées supplémentaires. Ils restent majoritaires au sein de la clientèle de l'hôtellerie de plein air (56 %). Leur proportion est néanmoins inférieure à la moyenne

► 4. Fréquentation touristique par type d'hébergement collectif de tourisme pendant la saison estivale 2024

Type d'hébergement	Nombre de nuitées totales (en milliers)	Résidents	Non-résidents	Taux d'occupation	Évolution 2024/2023		
					Nuitées totales (en %)	Résidents (en %)	Non-résidents (en %)
Campings	4 324	2 426	1 897	43,2	10,4	8,1	13,5
4 étoiles et plus	1 943	1 166	777	48,0	18,2	14,8	23,7
2 et 3 étoiles	1 520	868	652	40,8	5,1	6,3	3,5
1 étoile	487	221	265	41,1	-13,3	-21,3	-5,3
non classés	374	171	203	37,4	40,7	29,2	52,2
Hôtels	2 808	1 930	878	68,5	10,6	7,1	19,2
4 étoiles et plus	702	464	237	71,1	17,8	12,7	29,1
2 et 3 étoiles	1 524	1 065	458	71,3	5,7	2,2	14,9
1 étoile	334	230	104	65,5	3,3	2,6	4,9
non classés	248	170	78	53,3	39,0	37,2	43,0
AHCT	2 810	2 105	705	53,6	-1,7	-4,1	6,3
Résidences de tourisme	1 973	1 448	525	52,2	-0,8	-2,5	4,2

Note : La saison touristique s'étend d'avril à septembre.

Sources : Insee, enquêtes de fréquentation touristique 2023 et 2024, résultats provisoires pour 2024.

métropolitaine (70 %). Les campeurs venant de l'étranger sont également plus présents dans ces établissements que la saison précédente (+13,5 % de nuitées). Comme en 2023, les touristes allemands restent majoritaires parmi les non-résidents avec 880 000 nuitées, soit 100 000 nuitées supplémentaires en 2024. Les campeurs italiens occupent la seconde place du podium avec 360 000 nuitées suivis des clients suisses avec 190 000 nuitées.

En 2024, le nombre total d'emplacements offerts diminue de 2,6 % du fait d'un recul de l'offre des emplacements nus, non compensé par le développement des emplacements équipés. Ainsi, le **taux d'occupation** des hébergements de plein air atteint 43,2 % en progression de 4,2 points par rapport à 2023. Par ailleurs, les séjours sont plus courts, les touristes restent en moyenne quatre nuits dans un établissement contre cinq l'année passée. L'éventail des sites touristiques présents sur l'île peut expliquer l'itinérance des touristes, notamment ceux véhiculés arrivant en bateau plus nombreux cet été.

La fréquentation hôtelière rebondit elle aussi

Entre avril et septembre 2024, les hôtels insulaires totalisent 2,8 millions de nuitées, soit 269 000 de plus qu'en 2023. Cette hausse de fréquentation (+10,6 %) est à contre-courant de la tendance métropolitaine (-3,5 %). Elle est relativement homogène dans les deux départements insulaires. La Corse et la région Paca sont les seules régions de France métropolitaine où les nuitées hôtelières progressent.

Le retour marqué des clients en provenance de l'étranger lors des deux années précédentes se prolonge en 2024 (+19,2 %). L'augmentation du nombre de leurs nuitées est plus importante que celle des touristes venus de France (+7,1 %). Ainsi, leur contribution à la hausse de la fréquentation hôtelière estivale est la plus importante.

Les touristes italiens (150 000 nuitées) constituent la première provenance étrangère dans les hôtels. Ils sont suivis des Allemands et des Suisses (respectivement 140 000 et 100 000 nuitées).

La clientèle des hôtels s'oriente toujours vers les établissements classés 2 et 3 étoiles qui regroupent 54 % des nuitées. Dans les hôtels non classés, la hausse du nombre de nuitées est la plus importante (+39 %) en lien avec une offre qui s'étoffe. Cependant cette évolution est à relativiser du fait des faibles volumes de nuitées concernées.

De même, dans les établissements hôteliers haut de gamme (4 et 5 étoiles), l'offre s'élargit de 8,8 % et la fréquentation progresse de 18 %.

En parallèle du développement de l'offre d'hébergements, le taux d'occupation des établissements hôteliers croît de 2 points par rapport à 2023. Toutefois, cette hausse de fréquentation est sans effet sur la durée moyenne des séjours qui demeure équivalente à celle de 2023 avec 2,2 jours.

En 2024, les hôtels représentent 28 % des nuitées des hébergements marchands de Corse, une part qui talonne pour la première fois celle des AHCT.

En Haute-Corse, les autres hébergements collectifs de tourisme sont les grands perdants de la saison

Les AHCT regroupent notamment les résidences de tourisme ainsi que les villages de vacances. D'avril à septembre 2024, les touristes ont passé 2,8 millions de nuitées dans ces hébergements soit 1,7 % de moins que la saison précédente. Cette baisse est plus faible que celle des régions métropolitaines (-2,8 %). Sur l'île, elle concerne exclusivement les établissements de Haute-Corse (-5,2 %) dont l'offre de logements diminue (-3,3 %). Les établissements de Corse-du-Sud totalisent en revanche un nombre de nuitées supérieur de 1,1 % à celui de 2023.

Le repli de fréquentation est exclusivement imputable à la clientèle venue de France. En effet, leur recul de 4,1 % de nuitées n'est pas compensé par la hausse de la fréquentation non-résidente (+6,3 % au niveau régional). Pour cause, la clientèle résidente constitue les trois quarts de la fréquentation des AHCT. ●

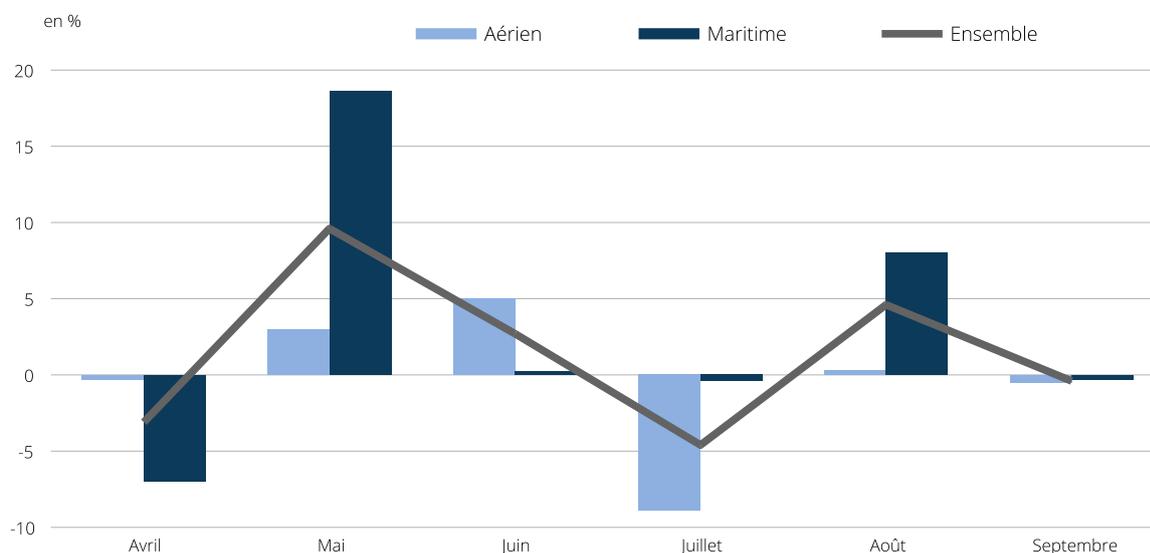
Marie-Pierre Nicolaï, Déborah Caruso (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Encadré - Un trafic de voyageurs encore en hausse

Entre avril et septembre 2024, 6 400 000 voyageurs transitent dans les ports et aéroports insulaires. Avec 85 000 passagers de plus qu'en 2023 sur l'ensemble de la saison, le trafic de voyageurs progresse de 1,3 % par rapport à 2023 (**figure**). Cette hausse est plus modérée dans les transports que dans l'hébergement marchand ce qui laisse supposer des choix d'hébergement en mutation.

Évolution du trafic de passagers entre avril et septembre 2024 par type de transport



Source : DREAL-ORTC transport de voyageurs.

Au cours de la saison 2024, la hausse du trafic est principalement portée par le secteur maritime face au repli de l'aérien (respectivement +3,6 % et -0,9 %).

Ainsi, par rapport à l'année précédente, la part du transport maritime s'étoffe pour représenter 51 % du transport de passagers en 2024.

Pour autant, cette progression n'est pas homogène selon la période. Par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, le transport maritime de voyageurs recule en avril (-7,0 %). Il affiche ensuite un pic de fréquentation marqué en mai (+18,6 %) à l'image de l'hébergement touristique marchand. Stable en juin, il fléchit à nouveau en juillet avant de bondir de +8,0 % au mois d'août.

Le trafic aérien progresse en revanche de façon régulière entre avril et juin 2024. Mais cette tendance haussière s'inverse en juillet avec un repli de 8,9 % par rapport à 2023, avant de se stabiliser en août.

Néanmoins, dans les deux types de transports, le dynamisme de l'avant-saison (+3,6 %) ne se confirme ni au cœur de l'été (+0,3 %) ni en septembre (-0,4 %).

► Définitions

Les **nuitées** correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT) sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

Les **non-résidents** sont les personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal à l'étranger. Les **résidents** sont les personnes qui, quelle que soit leur nationalité, ont leur domicile principal en France.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée.

► Pour en savoir plus

- Nicolai MP., Caruso D., « Au premier trimestre 2024, l'économie régionale montre des signes de dégradation », *Insee Conjoncture Corse* n° 50, juillet 2024.

► Sources

L'Insee réalise chaque mois une **enquête sur la fréquentation touristique** des hébergements collectifs de tourisme (EFHCT) en France : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). L'étude porte sur la période estivale de mai à septembre 2024. Les données sur le trafic de voyageurs sont issues des exploitations statistiques de l'**observatoire régional du transport de Corse** (ORTC).

